

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur MAISON DE RETRAITE LA MONTAGNE situé sur la commune de CHATILLON SUR CHALARONNE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Flûte (flutes de 400 gr en farine tradition pour chaque dimanche et jours férié 32 flutes pour chatillon et 15 flutes pour st trivier) (réponse le 10/11/2024 au plus tard) – Quantité maximum : 564Unité(s) - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Flûte (flutes de 400 gr en farine classique du lundi au vendredi 40 flutes pour chatillon et 17 flutes pour st trivier sur moignans le samedi 34 flutes en farine classique pour chatillon sur chalaronne et 17 flutes classique pour st trivier sur moignans) (réponse le 10/11/2024 au plus tard) – Quantité maximum : 4 032Unité(s) - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Viennoiserie fraîche (croissant frais en 50 gr pur beurre (42 pièces chaque dimanche et jours fériés) pour st trivier) (réponse le 10/11/2024 au plus tard) – Quantité maximum : 630Unité(s) - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Viennoiserie fraîche (brioche fraiche en 40 gr pur beurre (40 pièces chaque dimanche et jours fériés) pour st trivier) (réponse le 10/11/2024 au plus tard) – Quantité maximum : 630Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Quotidien

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison obligatoire sur deux sites , horaires de livraison sur chatillon et st trivier entre 6 h 30 et 7 h maximum la livraison s'effectue pour chatillon secteur cuisine et pour st Trivier secteur 1er étage hôtelier le pain doit être livré en sac jetable papier pour les deux sites et des corbeilles pour les viennoiseries de st Trivier sont à disposition pain frais 7j/7

Spécifications complémentaires :

Quantités estimatives pouvant varier selon l'activité des établissements.

Date limite de remise des offres :

10/11/2024, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/01/2025 au 01/04/2025

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de fabrication et la date de livraison) – 60%
- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 40%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- MAISON DE RETRAITE LA MONTAGNE
- Damien Bruggeman
- ROUTE DE RELEVANT
- 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
- Responsable des achats : Elsa MERESSE
- Téléphone : 04 74 55 59 80
- Courriel : serviceeco@ehpaddombes.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :
Lyon